

6 Société et Culture

Front social / Grève à la douane gabonaise

Le SAAD se "dédouane" et appelle à une reprise du travail

F.B.E.M
Libreville/Gabon

SON syndicalisme se veut "responsable" et plus "productif". Le Syndicat autonome des agents de douanes (SAAD), au cours d'un point-presse tenu lundi dernier, à Libreville, s'est "indigné de mouvements de grèves perlées aux conséquences désastreuses", menés depuis quelque temps à la douane gabonaise. "Un mot d'ordre dont (il) n'est pas signataire". C'est, en effet, l'Intersyndicale des douanes, fort de quatre syndicats, qui avait appelé à une reconduction de la grève le 17 mai dernier, pour "des engagements non-tenus" de la tutelle. Lesquels engagements concernaient le paiement de 4 mois d'arriérés de primes, le statut particulier du douanier et leur formation initiale à l'Ecole de préparation aux carrières administratives (EPCA). Le SAAD a fustigé cette sortie "inappropriée", parce

qu'annoncée alors que des discussions étaient en cours avec leur ministre de tutelle. D'ailleurs, le syndicat a tenu à "restituer la vérité" sur ces revendications, également inscrites dans son cahier. Sur le statut particulier des douaniers et leur mise en stage à l'EPCA, le secrétaire général du SAAD, Saturnin Odouma, s'est étonné de leur évocation par l'Intersyndicale. Au motif, a-t-il expliqué, que le premier point était "en bonne voie" d'être résolu, et que le second l'était déjà au moment de l'appel à la grève. Concernant les primes, le SAAD rappelle qu'il n'a jamais été question de les supprimer, comme "l'affirmation certains bruits de couloirs". Mieux, que « le paiement partiel d'une partie des primes a bel et bien eu lieu, et que le reste suivra quand la situation financière le permettra...Doit-on rappeler que ces primes ont pour assiette les recettes collectées et que l'apurement des arriérés se compromet par des mouvements d'humeur d'une irresponsabilité no-



Photo : F.B.E.M

Les responsables du SAAD, dont le secrétaire général Saturnin Odouma (d), au cours de leur entretien avec la presse.

toire, voguant dans le sens d'une réduction drastique de nos recettes ?», s'est-il interrogé. Il a ensuite évoqué la formation initiale des douaniers à l'EPCA. Un fait réfuté par les autres syndicats de la Douane, qui préfèrent considérer cet établissement comme un

cadre de formation continue. Le SAAD, tout en condamnant « la tendance malsaine à jeter l'opprobre sur les douaniers formés à l'EPCA », a rappelé que la dite Ecole « est une émanation de la puissance publique, et un outil performant de la politique de l'Etat en matière de formation des jeunes. » Aussi, le douanier, en tant qu'agent de l'Etat, peut tout

à fait y être formé. « C'est un fait qui n'est d'ailleurs pas nouveau. On avait déjà eu recours à cette pratique dans le passé. Et ce n'est nullement une formation au rabais », a ajouté, pour sa part, le porte-parole du syndicat, Richard Mbagangoye. Le SAAD a appelé les douaniers, pour finir, à ne pas se laisser embarquer dans un syndicalisme d'affrontement, et à reprendre le che-

min du travail. Non sans interpellé le gouvernement à la promptitude, quant à la résolution des problématiques encore en suspens. Parmi celles-ci, la question de la mise en retraite de quelques agents, comme de la nomination de certains autres, et qui causeraient quelques soucis dans la bonne marche de la douane gabonaise.

L'intersyndicale n'en démord pas

R.H.A
Libreville/Gabon

LE bureau de l'Intersyndicale des douanes, composé de quatre entités (SNAD, Synatrad, Synaperdouane et Transparence) a, au cours d'un point-presse hier après-midi à Libreville, fustigé l'agression dont seraient victimes ses membres par

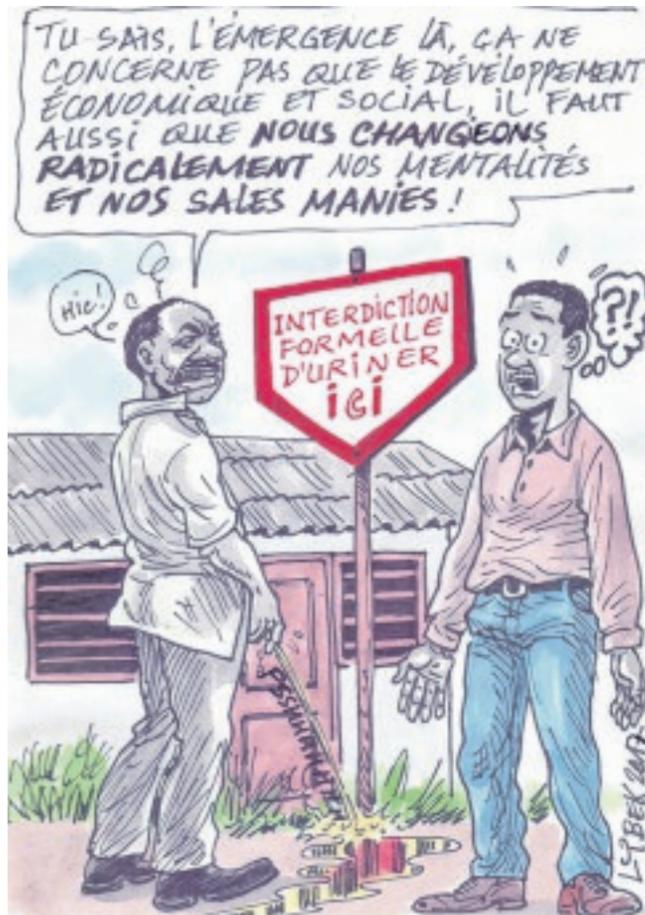


Photo : R.H.A

Le bureau de l'Intersyndicale de la Douane lors de son point-presse d'hier à Oloumi.

deux hauts responsables de leur ministère de tu-

telle. Selon eux, cette agression se serait matérialisée par des violences verbales, menaces de mort, ainsi que la réquisition des forces de l'ordre visant à neutraliser le piquet de grève. Lors de sa déclaration au Mess des Douanes, la porte-parole de l'Intersyndicale, Pulchérie Mateya, a assimilé ces comportements à une entrave à la liberté syndicale. Tout en précisant que la grève continue sur l'ensemble du territoire national. "Nous constatons que le recours systématique aux accusations de corruption supposée, sont une volonté délibérée de la tutelle de refuser de régler les problèmes posés", a ajouté la porte-parole. Pour rappel, le statut particulier, le paiement des arriérés des primes, la gestion des ressources humaines figurent, entre autres, au nombre des points contenus dans le cahier de revendications des douaniers.





Libreville le 18 mai 2017

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ACCOMPAGNEMENT EN COMMUNICATION DU GROUPE GABON OIL

- Le Groupe Gabon Oil lance un Avis à Manifestation d'Intérêt à l'attention des entreprises désireuses de participer à la consultation restreinte relative à l'accompagnement en communication du Groupe Gabon Oil. Gabon Oil accorde une attention particulière au professionnalisme, à la créativité et au savoir-faire de ses soumissionnaires potentiels.
- Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt inclut notamment, l'exécution de prestations dans les domaines suivants :
 - A. Communication globale - (1 lot),
 - B. Communication digitale - (2 lots).
- La participation à cet Avis à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux structures spécialisées dans le domaine de la communication : **avant une expérience et une expertise avérées dans l'exécution de ce type de prestation.**
- Le dossier de candidature peut être retiré auprès du guichet unique, au siège social de GOC, sis à Kalikak 1586 Avenue Paul Moukambi, (à côté du Spa Yacine), à Libreville, du **Vendredi 19 Mai 2017 au Mercredi 24 Mai 2017 de 8h à 16h (GMT).**
- La date limite de dépôt des Dossiers est fixée au **Mercredi 31 mai 2017 à 12 heures (GMT)**. Les dossiers rédigés en langue française doivent être déposés en trois (03) exemplaires, un (01) original et deux (02) copies, au siège social de GOC, sis à Kalikak 1586 Avenue Paul Moukambi, (à côté du Spa Yacine), à Libreville ; et porter expressément la mention : « **Avis à manifestation d'intérêt pour l'accompagnement en communication du Groupe Gabon Oil** ».
- Tout renseignement portant sur la procédure de sélection pourra être obtenu sur demande auprès du guichet unique, au siège social de GOC, sis à Kalikak 1586 Avenue Paul Moukambi, à côté du Spa Yacine, à Libreville. Gabon Oil s'efforcera de répondre à toute demande de renseignement reçue au moins vingt-quatre (24) heures avant la date limite de remise des candidatures.



L'Administrateur Général
Arnaud Cabate, ENGA, P. ALANDJI

1586 Avenue Paul Moukambi
B.P. 1 833 Libreville, GABON - Tél : (+241) 81 88 41 96
Statut officiel enregistré par la loi n°107/2008/MP du 24 Août 2008
Inscrit au 1^{er} volume PCN/RCR de Libreville N° 08001381439 HF 700 286 E